

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007



N° CP

Séance du - 7 SEP. 2007

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

Ludovic LIONS

**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
SUBVENTION A DES ACTIVITES PERI OU EXTRASCOLAIRES
EN HOCHDEUTSCH ORGANISEES
PAR L'ASSOCIATION KIDDY A RIEDISHEIM
ANNEE SCOLAIRE 2007-2008**

**Conseil Général
Haut-Rhin**

**Extrait des délibérations
de la Commission Permanente**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente
- VU la délibération n° E8-2004 du 14/04/2004, complétée par les délibérations n° 2004/IV-108 du 15/10/2004 et n° 2006/III-3°/20 du 23/06/2006 relatives aux délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Général
- VU la délibération 2006/I-8/04 du 14 décembre 2006 relative au BP 2007 Programme Langue et Culture Régionales 2007
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide :

- d'accorder une subvention de 1 500 € à l'Association Kiddy 14 rue du Panorama à Zimmersheim au titre des animations en allemand année scolaire 2007/2008 sur la base prévisionnelle de cinq animations mises en œuvre.
- d'autoriser le Président à signer la convention de financement
- que cette aide sera imputée sur le chapitre 65 nature 6574 enveloppe 20306 fonction 28 programme E058

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH